

arnouville

express

LA LETTRE // JUIN 2020 // n° 364 // www.arnouville95.fr

édito



Pas à pas nous commençons à reprendre une vie « comme avant ». Cette crise, éprouvante et sans précédent, marquera notre pays pendant encore de longs mois. Le cours des choses se rétablit et nous faisons tout pour qu'une vie plus sereine puisse reprendre en toute sécurité.

Sachez que le conseil municipal élu le 15 mars dernier est installé depuis le 27 mai. Ce conseil municipal d'installation a fixé les règles de fonctionnement pour le mandat et m'a élu à sa tête. Un autre conseil municipal se tiendra le 30 juin, plus classique. Il permettra de prendre des décisions courantes pour notre ville et ainsi participera à la remise en route des affaires de notre commune.

Quant à certaines des villes voisines, le second tour des élections est programmé le 28 juin. Incitez vos amis, vos parents et vos proches à aller voter, les mesures de sécurité sanitaire sont mises en place en conséquence. Cette élection permettra à la communauté d'Agglomération Roissy Pays de France, dont nous faisons partie, d'être au complet pour se remettre en ordre de marche pour la mi-juillet. J'adresse un grand merci à la communauté d'agglomération et à son président Patrick Renaud pour son soutien matériel et financier très important durant la crise.

À Arnouville, les services municipaux ont repris complètement leur activité et vous accueillent sur rendez-vous. La fréquentation des écoles augmente de semaine en semaine mais est encore en deçà des possibilités d'accueil. N'hésitez pas à remettre vos enfants à l'école pour qu'ils n'aient pas six mois d'interruption, tout comme à la crèche. Les services de la Ville en étroite collaboration avec ceux de l'Education nationale ont œuvré pour que nos enfants puissent reprendre l'école dans des conditions d'hygiène irréprochables.

Cet été, bien que nous ayons dû annuler la grande animation « l'Île aux loisirs », nous garantissons aux petits et aux jeunes Arnouillois des animations dans un cadre adapté. Retrouvez les contours de ce programme en page 3.

Une vie publique qui retrouve son rythme « normal » ne saurait pas se faire sans ses commerces. Aussi, je ne peux que vous encourager vivement à soutenir les commerçants de notre territoire en allant vous approvisionner chez eux et en faisant appel à leurs nombreux services. Le marché de la gare a par ailleurs rouvert ses portes depuis le 10 mai aux horaires habituels.

Ce retour à un mode de vie plus paisible ne doit cependant pas nous faire oublier de rester vigilants. Soyons responsables et respectons ensemble les gestes barrières pour la santé de tous !

PASCAL DOLL
VOTRE MAIRE



Festivités : un 14 juillet différent cette année

Crise sanitaire oblige, le spectacle pyrotechnique ainsi que la retraite aux flambeaux organisés traditionnellement pour la Fête nationale n'auront pas lieu cette année. En effet, les rassemblements de plus de 5 000 personnes sont interdits par l'Etat jusqu'au mois de septembre. Toutes les autres villes du secteur ne tirant pas de feu d'artifice, il est plus sage d'annuler le nôtre, l'assistance déjà nombreuse en temps ordinaire risquant de dépasser les 5 000 spectateurs.

Synonyme de fraternité, de fête et de commémoration républicaine, cet événement national doit rayonner en dépit des circonstances. Pour ce faire, durant la semaine du 6 juillet, la commune distribuera à ses habitants par le biais des boîtes aux lettres un « kit du 14 juillet » comprenant un drapeau et un lampion, accompagné d'un imprimé rappelant les paroles de la Marseillaise. Puisque l'on a pris l'habitude d'applaudir à 20h à nos fenêtres et balcons, la municipalité vous propose de chanter la Marseillaise à la même heure le 13 juillet, à nos fenêtres de la même façon, et ainsi marquer notre unité.

L'ESSENTIEL

HÔTEL DE VILLE

L'Hôtel de ville vous accueille **uniquement sur rendez-vous** auprès du service concerné. Pour prendre rendez-vous, téléphonez au 01 30 11 16 16 et choisissez le service souhaité (enfance, urbanisme, culture, etc.). Le port du masque est vivement recommandé.

MASQUE ET GANTS...NE JETEZ PLUS !

Avec la crise sanitaire, les incivilités ne disparaissent pas : les masques et gants à usage unique sont jetés au sol et jonchent les trottoirs et autres caniveaux. Composé majoritairement de plastique, ces protections mettent plusieurs centaines d'années à se décomposer. Au-delà de l'impact environnemental évident, lorsque vous jetez votre masque et vos gants par terre, vous participez à la propagation du virus. Face à ces incivilités, tout contrevenant sera verbalisé. À l'heure où nous mettons sous presse, l'amende est fixée à 68 € et sera très certainement portée à 135€ dans les prochaines semaines suite à un décret ministériel en préparation.



EN BREF

TRAVAUX SNCF

Aménagements d'accessibilité à la gare de Villiers-le-Bel - Gonesse - Arnouville

Afin d'améliorer l'accessibilité, le confort et l'accueil en gare, une première phase des travaux de mise en accessibilité de la gare, financée par la Région Île-de-France, Île-de-France Mobilités et SNCF, vient de débiter pour une durée d'environ un an.

Principaux travaux d'aménagement :

- Rehaussement des quais 1 et 2 pour accès de plain-pied au matériel roulant
- Remise aux normes et couverture des escaliers fixes de la gare
- Mise aux normes de l'éclairage et de la signalétique
- Amélioration du confort des quais
- Installation de sanitaires adaptées

Impacts

Quatre places de stationnement voyageurs seront neutralisées au bout du parking de l'avenue Denis Papin. Les accès aux quais pourront également être modifiés. Une signalétique piétonne sera installée. La circulation des trains sera interrompue et la gare sera non desservie certains week-ends de l'année. Durant ces périodes, des bus de substitution seront mis en place. Des nuisances sonores ponctuelles sont également à prévoir sur toute la durée du chantier. Une communication spécifique sera déployée en amont.

TRANQUILLITÉ VACANCES



L'Opération Tranquillité Vacances (OTV) permet de faire surveiller votre habitation pendant vos congés.

Avant de partir, vous pouvez signaler votre départ en vacances à la Police Municipale en prenant soin de remplir le formulaire téléchargeable sur le site de la commune. Des agents meneront alors régulièrement des patrouilles devant votre domicile pour dissuader d'éventuelles personnes mal intentionnées et vous prévenir en cas de problème. Par ailleurs, n'hésitez pas à contacter la police en cas de faits suspects.

Police municipale : 01 34 45 97 24
Courriel : pm@ml.arnouville95.org

JEUNESSE

Inscriptions périscolaires rentrée 2020/2021



Cantine, garderie, étude... Les inscriptions scolaires ont débuté le 28 mai et se déroulent encore jusqu'au vendredi 3 juillet.

En raison de la crise sanitaire et afin de limiter les contacts, le traitement des dossiers se déroule en priorité de façon dématérialisée. Pour cela :

- Connectez vous sur le site de la ville www.arnouville95.fr ;
- Cliquez sur l'article dédié aux inscriptions périscolaires accessible depuis la page d'accueil ou depuis le menu : Les services > Enfance, jeunesse > Le périscolaire > Inscriptions périscolaires rentrée 2020/2021 ;
- Téléchargez les formulaires relatifs à l'inscription de votre enfant et consultez les éléments d'information ;

• Complétez directement les informations demandées dans les formulaires et associez les justificatifs complémentaires (avis d'imposition, justificatif de domicile, etc.) ;

• Adressez le dossier au service éducation-jeunesse : jeunesse@ml.arnouville95.org

En cas d'impossibilité d'envoi par courriel, le service vous reçoit sur rendez-vous.

Attention : tout dossier incomplet ou en retard ne sera pas accepté. Par ailleurs, aucune réinscription ne sera possible en cas de factures impayées (périscolaires et/ou restauration) sauf sur présentation d'un justificatif de paiement de la dette auprès du Trésor public ou de la mise en place d'un échancier.

Informations auprès du service enfance et jeunesse :
Tel. 01 30 11 16 16, choix 1
Courriel : jeunesse@ml.arnouville95.org

Vie scolaire : inscriptions au CP

Rappel : les inscriptions scolaires concernant les enfants entrant au CP, sont à effectuer en mairie **uniquement sur rendez-vous. Tout dossier incomplet ne sera pas accepté.**

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR, ORIGINAUX ET PHOTOCOPIES :

- Les pièces d'identité des parents de l'enfant, le livret de famille et le carnet de santé (uniquement les pages des vaccins) ;
- Un justificatif de domicile récent (facture eau, gaz, électricité, CAF, Sécurité Sociale) au nom des parents de l'enfant ;
- La taxe d'habitation recto-verso 2019.

Pour les personnes hébergées, se munir également des documents suivants :

- Une copie de la pièce d'identité de l'hébergeant ;

- Une attestation d'hébergement ;
- Deux justificatifs de domicile récents de l'hébergeant (factures d'eau, de gaz ou d'électricité, etc.) ;
- La taxe d'habitation recto-verso 2019 ;
- Un justificatif de domicile au nom de l'hébergé (CAF ou Sécurité sociale).

Informations : 01 30 11 16 16 puis choix n°1, service enfance et jeunesse.



SANTÉ

Plan canicule : inscriptions sur le registre

L'Etat accompagné des collectivités et institutions locales met en place chaque année le plan canicule.

Les personnes âgées, malades, fragiles ou en situation de handicap et vivant à domicile, peuvent alors s'inscrire sur le registre nominatif de plan d'alerte canicule durant la période de veille sanitaire, qui a lieu du 1^{er} juin au 31 août.

En cas de fortes chaleurs ou d'alerte canicule, toutes les personnes inscrites sur le registre sont contactées quotidiennement par téléphone et/ou visitées.



📞 Renseignements et inscriptions auprès du Centre Communal d'Action sociale (CCAS) d'Arnouville : 01 34 45 97 06
Formulaire à compléter disponible sur le site internet de la ville
www.arnouville95.fr

Des récompenses pour les CM2

Chaque année la commune offre un livre aux élèves de CM2 scolarisés dans les écoles publiques de la ville avant leur entrée au collège. Compte tenu des conditions sanitaires, la distribution se fera cette fois en mairie. Votre enfant est en CM2 ? Pour recevoir le livre offert par la Ville, rendez-vous en mairie de 17h à 19h les jours suivants :

• **18 juin** pour les élèves des écoles Jean Jaurès et Jean Monnet

• **25 juin** pour les élèves des écoles Danielle Casanova et Victor Hugo

Pièce d'identité du/des parent(s) obligatoire, port du masque vivement recommandé.

📞 Informations auprès du service jeunesse-éducation : 01 30 11 16 16, choix 1
Courriel : jeunesse@ml.arnouville95.org

Un été à Arnouville : programme des animations



Cet été, les jeunes Arnouillois pourront profiter de nombreuses activités, malgré l'annulation de l'Île aux loisirs édition 2020 à cause de la crise sanitaire.

• Centres de loisirs

Les centres de loisirs maternel et élémentaire de la commune seront ouverts tout l'été dans le respect du protocole sanitaire. Vous pouvez y inscrire vos enfants auprès du service scolaire à partir du 15 juin, selon les modalités habituelles.

📞 Informations : 01 30 11 16 16, choix 1 ou jeunesse@ml.arnouville95.org

• Maison de la jeunesse - L'envol

Ouverture de la Maison de la jeunesse durant l'été. Animations organisées dans le respect du protocole sanitaire. Inscription à la semaine (2€ par semaine) tous les lundis matin. Programme sur place et sur le site de la ville.

📞 Contact : 01 39 85 66 94

• Animations sportives

Des animations de proximité sont préparées par les médiateurs de la ville tous les après-midis durant l'été. Lieux itinérants (complexe sportif la NEF ou stade Léo Lagrange). Programme sur le site de la ville. Places limitées.

📞 Contact 06 64 05 06 47

CONCOURS ARTISTIQUE

Création de la couverture de la plaquette de saison culturelle 2020/2021 de la ville d'Arnouville.

Vous êtes artiste, graphiste, amateur ou aguerri, la ville vous propose de réaliser le visuel de couverture de la plaquette de saison culturelle 2020/2021. Si vous souhaitez participer, envoyez votre projet par courriel au service culturel : edannely@arnouville95.org avant le 30 juin 2020.

Le projet devra respecter les clauses techniques suivantes :

- Format fini : A5 portrait (ou format homothétique)
- Aucun texte ne doit figurer sur votre visuel
- Fournir 1 déclinaison PDF Haute Définition en CMJN pour impression (300 dpi)

L'artiste dont le visuel aura été choisi remportera 600€.

NOUVEAUX BACHELIERS

Chaque année, la ville organise à la rentrée une cérémonie à l'intention des Arnouillois ayant obtenu leur baccalauréat en juin. Celle-ci se déroulera le 22 septembre. Si vous souhaitez y participer, nous vous invitons à vous inscrire auprès du service éducation avant le 14 septembre, muni des pièces suivantes :

- Justificatif de domicile
- Relevé de notes

Envoyez le tout par courriel à : jeunesse@ml.arnouville95.org

MINIBUS : HORAIRES D'ÉTÉ

Du 13 juillet au 14 août, le minibus de la ville, mis à disposition des seniors et des personnes à mobilité réduite, sera en service les mardis après-midi et vendredis matin uniquement. Dès le lundi 17 août, le service reprendra son rythme habituel : lundi, mardi, jeudi après-midi et vendredi matin.

📞 Renseignements et inscriptions auprès du CCAS : 01 34 45 97 06

MARIAGES

La célébration des mariages reprend suite à la suspension induite par la crise sanitaire. Le respect des gestes barrières reste nécessaire et le port du masque est fortement recommandé.

📞 Informations auprès du service état-civil : 01 30 11 16 16, choix 4



Informations Conservatoire



Le Conservatoire de musique et de danse d'Arnouville organise plusieurs sessions d'inscriptions et de réinscriptions aux activités pour l'année 2020/2021. Vous trouverez ci-dessous les dates programmées. Les formalités se déroulent au conservatoire, 15-17 rue Robert Schuman, accès parking : 22 rue d'Auxerre.

• Réinscriptions musique et danse

Du 15 au 26 juin : réinscriptions sur rendez-vous de 15h à 19h sauf mercredi et samedi matin. Inscrivez-vous impérativement via le site internet Doodle préalablement à votre déplacement : <https://doodle.com/poll/rwz3pbkmts2a4f6r>

Les 29, 30 juin et 1^{er} juillet : inscriptions sans rendez-vous, pour les personnes n'ayant pas pu réserver un créneau les jours précédents.

• Inscriptions pour la musique

Les 2, 3, 4 et 8 septembre de 15h à 19h
Samedi 5 septembre : de 9h30 à 12h

• Inscriptions pour la danse

Mercredi 9 septembre : de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h.

Reprise des cours le lundi 14 septembre.

Par ailleurs, si vous souhaitez inscrire votre enfant au parcours découverte (système d'ateliers tournants permettant de découvrir et tester un large panel d'instruments durant une année), vous pouvez l'inscrire dès à présent auprès du secrétariat.

📞 Renseignements : 01 34 45 97 12, puis choix 3 ou www.arnouville95.org



VIE LOCALE

DON DU SANG

Alors que les donateurs ont répondu présent au plus fort de la crise sanitaire, ils sont moins nombreux à venir donner leur sang depuis le déconfinement. La situation est aujourd'hui préoccupante : les réserves de sang sont en dessous du seuil d'alerte et elles continuent de baisser. Restons mobilisés !

📍 Prochaine collecte à Arnouville : **dimanche 21 juin de 9h à 13h sous le préau de l'école Danielle Casanova.**

Collecte sur rendez-vous.

Inscriptions sur le site :

<https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>

FNACA

REPAS DANSANT ET LOTO

Compte tenu de la conjoncture actuelle, les comités d'Arnouville et de Villiers-le-Bel de la FNACA reportent le repas dansant et le loto au printemps 2021, si possible. Tous les chèques émis pour les réservations seront détruits.

📞 Informations auprès de Monsieur Roudil : 01 39 85 20 18

BIBLIOTHÈQUE

« BIB-EXPRESS »

La communauté d'agglomération Roissy Pays de France rouvre progressivement ses équipements, dans le respect des gestes barrières et en adaptant leur mode de fonctionnement.

Depuis le 5 juin, quatre médiathèques dont celle d'Arnouville vous proposent un service de point-retrait pour emprunter et restituer livres, CD et DVD.

La réservation des documents peut se faire :

- 1) Sur le portail bibliothèques : <http://bibliotheques.roissypaysdefrance.fr>
- 2) Par téléphone ou par courriel auprès de chacune des médiathèques intercommunales.

📍 Médiathèque intercommunale d'Arnouville

Tel. 01 39 85 39 96 // Courriel :

bibexpress-arnouville@roissypaydefrance.fr

Site : www.roissypaysdefrance.fr



LES DÉCHETS

Le service de collecte des déchets ainsi que la majeure partie des services du Sigidurs ont repris leur fonctionnement normal. Le service des cartes d'accès en déchetterie reprendra quant à lui, à la fin du mois de juin.

ENCOMBRANTS*

Judis 25 juin, 23 juillet, 27 août.

DÉCHETS VERTS*

Mardis 23 et 30 juin, 7 et 21 juillet, 4 et 18 août.

* Sortez vos déchets la veille au soir sans gêner le passage des piétons. Vous risquez une verbalisation de quatrième classe, d'un montant de 90€, pour entrave à la libre circulation sur la voie publique.

Le calendrier de collecte est disponible sur le site internet de la commune www.arnouville95.fr rubriques : Les services » Déchets, tri sélectif, encombrants. Vous pouvez également consulter toutes les informations relatives à la collecte des déchets sur Arnouville sur le site internet du Sigidurs : www.sigidurs.fr

📞 Informations : 0 800 735 736



VIE POLITIQUE

CONTACT DES ÉLUS DE L'OPPOSITION

Vos élu(e)s des groupes d'opposition sont à votre écoute :

• **Divers gauche - Un nouveau souffle pour Arnouville** : 06 52 61 52 52 - Nouredine Maatoug, nmaatoug@arnouville95.org

• **Rassemblement National - Arnouville mérite mieux** : 06 18 91 97 14 - David Diril, ddiril@arnouville95.org

PUBLICATION DE LA VILLE D'ARNOUVILLE //

15-17 rue Robert Schuman

CS 20101 // 95400 ARNOUVILLE

Tél. // 01 30 11 16 16 // Fax // 01 30 11 16 05

Directeur de la publication // Pascal Doll

Conception et réalisation // Service communication

En collaboration avec // Agence RDVA

Photos, illustrations // Ville d'Arnouville,

Agence RDVA, Pixabay, Freepik.

www.arnouville95.fr